



Ville de Charleville-Mézières

Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

**130.000 habitants
65 communes**

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 12 – 6 Mai 2015

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL S'ENGAGENT DANS LA PREPARATION D'UN CONTRAT

Le nouveau Conseil départemental a été installé le 2 avril dernier.

Les compétences du Conseil Départemental présente de fortes complémentarités avec celles de la Communauté d'agglomération. Ainsi les Présidents de la Communauté d'Agglomération et du Conseil départemental souhaitent proposer un contrat pluriannuel à leurs assemblées pour la rentrée de septembre.

D'ici là s'ouvre le temps de la préparation des sujets à inscrire dans ce plan sous l'autorité du Président et des Vice-Présidents délégués.

Jean-Marc.Roscigni@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

BIENTOT LA FIN DE LA MISSION DE L'ETAT SUR LES INSTRUCTIONS D'URBANISME : QUE FAIT L'AGGLO ?

La loi ALUR met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes de moins de 10 000 habitants appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants ; les communes de la communauté se trouvent dans cette situation !

Les Maires des communes de Charleville Mézières et Sedan proposent que la poursuite des missions de l'Etat soient assurées à titre gracieux par leurs services pour le compte des communes qui le souhaiteraient.

Cette mission communautaire s'appliquera aux dossiers déposés à compter du 1er Juillet 2015.

Les communes seront saisies dans les jours prochains de la proposition détaillée d'intervention de la Communauté d'agglomération puisqu'elles devront délibérer pour pouvoir en bénéficier.

Prochaine échéance, le Conseil Communautaire du 26 mai.

Jean-Marc.Roscigni@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Emmanuel.Fleury@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

LE PROGRAMME LEADER A TROUVE SON ANIMATRICE !

Madame Fanny MAUZAT en poste au sein des services communautaires depuis 6 ans, assure depuis le 27 avril la préparation du dossier de candidature du programme européen LEADER et la mise en œuvre des recommandations du rapport sur les relations entre les communes et l'intercommunalité autrement appelé « rapport VIARD ».

Les Communes intéressées et leurs Maires ont désormais un interlocuteur identifié et totalement disponible.

Fanny.Mauzat@ca-charleville-mezieres-sedan.fr